



Boycott du CDEN du 15 février 2018

Messieurs le Préfet et l'Inspecteur d'Académie,

Nous avons l'honneur de vous annoncer que l'ensemble des représentants des fédérations de parents d'élèves, ainsi que l'ensemble des représentants des fédérations des syndicats de l'Education Nationale, ne siègeront pas au CDEN du 15 février.

Cette décision a été prise afin de soutenir l'importante mobilisation des parents d'élèves et des enseignants qui s'exprime depuis deux semaines dans tout le département et encore aujourd'hui contre les nombreuses fermetures de classes et de postes prévues qui dégraderont les conditions de travail des enseignants et d'apprentissage des élèves dans les écoles et les collèges.

Dans le 1er degré, les fermetures de classe entraîneraient une augmentation du nombre d'élèves par classe dans de très nombreuses écoles qui ne peuvent se justifier. Alors que le ministère reconnaît aujourd'hui que la réduction des effectifs dans les classes est profitable à la réussite des élèves, l'existence de classes à plus de 25 élèves, avoisinant pour certaines 30, est inadmissible. Dans les collèges, le retrait de 29 postes dans la Somme aura pour corollaire des coupes sombres dans les dotations de nombreux établissements, y compris en éducation prioritaire.

La baisse des quotités actuelles de décharge de direction en éducation prioritaire dans notre département est également un élément contributif à cette mobilisation. Essentielles à la pérennité du bon fonctionnement des écoles la baisse de ces décharges est également inadmissible. Nous en demandons le maintien et l'extension.

Les représentants des fédérations de parents d'élèves
et des fédérations de personnels de l'Education Nationale